

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2025

Date de la convocation :
1^{er} octobre 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 5

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du vingt-neuf septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à 18h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS; Daniel FORRIERES; Céline MARELLI, Francine SEDENT, Vincent WIART

Ont donné procuration : Roseline HODIN à Céline MARELLI, Mikael LANCEL à Daniel FORRIERES, Véronique MEYER à Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX, Raphaël CANTA, David HEGO, Antoine HERMAN, Jose-Manuel LERICHE, Sabrina CARDON,

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE N°3**Numéro de la délibération : 2025-46**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une nouvelle décision modificative au budget primitif 2025.

Considérant qu'il convient d'apporter des ajustements afin de conserver l'équilibre du budget.

Il vous est proposé la décision modificative n°3 suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 212-94 : SALLE POLYVALENTE		5 364,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		5 364,00 €		
R 13251-94 : SALLE POLYVALENTE				5 364,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				5 364,00 €
Total		5 364,00 €		5 364,00 €
Total Général		5 364,00 €		5 364,00 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

